



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pharmacie et médicaments

Question écrite n° 9323

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la loi de financement de la sécurité sociale 2008, qui vise à augmenter le quorum de population par pharmacie. Cet article n'a pas de sens dans les DOM-TOM, notamment à la Réunion, où il n'existe aucune pharmacie en surnombre mais, bien au contraire, un problème de retard en matière d'infrastructures et de santé publique. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures envisagées afin de permettre un aménagement de la loi aux particularités de l'Outre-mer.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9323

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2007, page 6813

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)